



**COMMISSION DE GESTION
DES COMPETITIONS**
PROCES VERBAL DU 01/03/2023

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Tirage au sort des 1/16ème de finale de Coupe**
- 2 - Organisation Finales de Coupe**
- 3 - Réforme des championnats Seniors**

LE 01 / 03 / 2023 à Raismes



Membres présents :

Onofrio Pavone – Gaëtan Lopat - Mohamed Oussai Olivier Lebegue – Luc Bontemps - Pascal Lesaint – Etienne Emaille

Geoffrey Fatien, Christine Monneuse (salariés), Aurélien Lecocq (directeur administratif), Gerald Gillon (CTD), Guillaume Tlalka (représentant des arbitres)

Membres excusés :

Quentin Meens - Freddy Ferreira

1 – Tirage au sort des 1/16^{ème} de finale de Coupe

Onofrio Pavone remercie particulièrement Etienne Emaille pour son investissement précis dans l'organisation du tirage au sort des coupes.

La Commission des Compétitions procède au tirage au sort de 1/16^{ème} de finale de Coupe pour les Seniors et Jeunes.

Les exempts ont été également tirés. La règle des 2 divisions d'écart a été également appliquée.

L'intégralité du tirage au sort (jusqu'aux finales) sera publiée ce jour.

Les 1/16^{ème} de finale Seniors se joueront le dimanche 12 mars, les 1/16^{ème} de finale Jeunes se joueront le week-end du 08 et 09 avril. Le calendrier général est disponible sur le site du District Escout, rubrique District puis Calendrier.

La commission des compétitions valide la désignation du nombre d'arbitres suivant :

- Coupes D1-D2 principale et secondaire : 3 arbitres à compter des 16^{ème} de finale
- Coupes D3-D4 principale et secondaire : 1 arbitre à compter des 16^{ème} de finale, 3 arbitres à compter des 8^{ème} de finale.
- Coupes D5-D6-D7 principale et secondaire : 1 arbitre à compter des 16^{ème} de finale, 3 arbitres à compter des ¼ de finale.
- Coupe des réserves D2-D5 : 1 arbitre à compter des 16^{ème} de finale, 3 arbitres à compter des ¼ de finale.
- Coupe des réserves D6-D7 : 1 arbitre à compter des 16^{ème} de finale, 3 arbitres à compter des ¼ de finale.
- Coupe loisir : 1 arbitre à compter des 16^{ème} de finale.
- Coupe féminine à 11 : 3 arbitres à compter des ¼ de finale.
- Coupe féminine à 8 : 1 arbitre à compter des ½ finale.
- Coupes Jeunes : 1 arbitre à compter des 16^{ème} de finale, 3 arbitres à compter des ¼ de finale.

Ce fonctionnement a été échangé et validé avec Guillaume Tlalka.

2 – Organisation Finales de Coupe

Les finales de Coupe Seniors & Jeunes se dérouleront sur un seul week-end : le Samedi 10 et Dimanche 11 juin.

Le samedi 10 juin sous l'organisation suivante : 2 matchs à 11h00, 2 matchs à 14h00, 2 matchs à 16h00 et 1 match à 18h00.

Le dimanche 11 juin sous l'organisation suivante : 2 matchs à 9h00 ; 2 matchs à 11h00, 2 matchs à 14h00, 2 matchs à 16h00 et 1 match à 18h00.

L'ordre des finales sera évoqué et publié courant avril.

Le cahier des charges pour l'accueil des finales sera publié sur le site du District Escaut mi-mars avec une date limite de dépôt au 31 mars.

Les membres de la commission des compétitions visiteront début avril les installations des clubs candidats et proposeront au comité directeur un choix d'installation qui sera validé en réunion de comité directeur.

3 – Réforme des championnats Seniors

La commission propose d'organiser des réunions de secteur en avril afin d'échanger avec les clubs sur la réforme des championnats Seniors.

Le début de cette refonte commencera dès la saison 2024/2025 pour ensuite s'intensifier en 2025/2026.

L'objectif est de prendre le temps avant d'installer cette réforme afin de minimiser les descentes et d'encaisser au mieux la refonte des championnats de Ligue, l'intérêt des clubs restera toujours la priorité du District Escaut.

Les clubs seront conviés à une réunion d'information et d'échange afin que le projet soit proposé pour validation lors de l'Assemblée Générale du Samedi 24 juin.

Prochaine réunion de la commission des compétitions : Le mercredi 29 mars à 18h15.

M. Onofrio PAVONE
PRESIDENT

M. Gaëtan LOPAT
SECRETAIRE

